

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.**  
Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):  
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—  
expéd. franco par la poste . . . 7.—  
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau . . . 3.50  
par la poste, franco . . . 4.—  
Pour 3 mois, . . . 2.25  
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

**PRIX DES ANNONCES :**  
Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.  
Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.  
Une remise de 3 fr. pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1<sup>er</sup> janvier.  
Les annonces pour le n° du mercredi seront reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — OCTOBRE 1866.

**OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.**

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.		
17	5,7	3,3	8,8	723,43	0,0	N.-E.	Calm.	Couvert.	Brouil. en haut Chamont.
18	6,8	1,7	7,4	722,90	0,0	E.	Faible.	id.	» en bas Chaumont.
19	9,2	6,2	14,5	725,17	0,0	E.	Faible.	id.	Halo et couronne lunaire.

**CHAUMONT.**

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	À 1 heure.			Direction.	Force.		
17	3,9	0,9	5,7	666,5	0,0	N. var.	Faible.	Clair.	Br. jusqu'à midi. Gel. blanche.
18	7,0	1,9	9,5	666,6	0,0	O var.	Faible.	Couvert.	Gelée blanche et partielle.
19	8,5	4,0	11,6	669,3	0,0	Var.	tr.-faibl.	Nuageux	Ciel clair le soir. Alpès claires chaque jour.

## AVIS DE LA PRÉFECTURE.

Le préfet du district de Neuchâtel rappelle aux contribuables qui n'ont pas encore acquitté leurs contributions de l'année courante (impôt, taxe municipale et taxe militaire), qu'ils doivent le faire d'ici à la fin du présent mois, à défaut de quoi ils s'exposeront à être poursuivis conformément à la loi, à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Cet avis ne concerne pas les contribuables qui sont en réclamation.

Neuchâtel, le 19 octobre 1866.

Le PRÉFET.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du 18 octobre

FAILLITES.

1. Le 6 octobre 1866, le citoyen Joseph Thomas, âgé de 54 ans, originaire de Berncastel, dans la Prusse Rhénane, maître cordonnier à Neuchâtel, a demandé d'être déclaré en état de faillite. Par jugement en date du 12 octobre 1866, le tribunal de Neuchâtel a prononcé la faillite de Joseph Thomas et a renvoyé la liquidation de cette masse au juge de paix de Neuchâtel. En conséquence, les créanciers du dit Joseph Thomas sont invités. 1<sup>o</sup> A faire inscrire leurs titres et réclamations avec les pièces à l'appui, au greffe de paix de Neuchâtel, depuis le vendredi 19 octobre au samedi 17 novembre 1866 inclusivement, ce dernier jour jusqu'à 5 heures du soir, heure à laquelle les inscriptions seront déclarées closes. 2<sup>o</sup> A se rencontrer à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, le mardi 20 novembre 1866, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation.

2. Faillite du citoyen Jean-Emile Beck allié Guinand, fils de Jean-Ulrich, marchand de fournitures d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds. En conséquence les créanciers du prénommé Beck-Guinand, sont requis, sous peine de forclusion: 1<sup>o</sup> de faire inscrire au greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds, leurs titres et prétentions contre ce failli, dès le 19 octobre courant au 20 novembre 1866, à 9 heures du matin; 2<sup>o</sup> De se présenter à l'hôtel-de-ville de la Chaux-de-Fonds, le 26 novembre 1866, à 9 heures du matin pour suivre aux autres opérations de cette faillite.

3. Tous les créanciers de la masse en faillite du citoyen Ulysse Favre, naguères aubergiste au Poisson à Neuchâtel, sont péremptoirement assignés à comparaître devant le tribunal qui siègera dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le vendredi 26 octobre 1866, dès les 9 heures du matin, pour suivre aux errements de cette faillite.

PUBLICATIONS MATRIMONIALES.

4. Par jugement du 10 octobre 1866, le tribunal civil de Boudry a prononcé une séparation de biens entre Fanny-Henriette-Sophie

Grellet et son mari Henri-François Rouge, de Forel et Savigny, canton de Vaud, cultivateur, tous deux dom. à Neuchâtel.

5. Par jugement en date du 25 août 1866, confirmé par la Cour d'appel de Neuchâtel, le 8 septembre suivant; le tribunal civil de Boudry a prononcé une séparation de corps et de biens pour un temps illimité entre le citoyen Louis-Théophile Fauconnet, horloger à Cortaillod et son épouse Marie née Nicoud et a adjugé à la mère la garde et l'éducation des quatre enfants mineurs issus de ce mariage.

## Publications municipales.

### PROGRAMME

DE LA

## FÊTE DU 22 OCTOBRE 1866

pour l'inauguration de l'académie et la pose de la pierre angulaire du nouveau collège.

9 1/2 heures du matin. — Réunion des autorités de l'état, de la municipalité et de la commune, et des membres du corps enseignant de Neuchâtel, au gymnase (salle de chant);

10 heures. — Inauguration de l'académie, à la salle circulaire; Discours du directeur de l'éducation publique; Discours du recteur de l'académie;

Discours académique, par l'un des professeurs; 2 heures après-midi. — Réunion à la chapelle des Terreaux; formation du cortège composé des membres des autorités, du corps enseignant et des élèves des Ecoles.

2 1/2 heures. — Départ du cortège pour le nouveau collège; Discours du président du conseil général de la municipalité;

Exécution d'un morceau de musique; Pose de la pierre angulaire; Discours du président de la commission d'éducation;

Discours d'un membre du corps enseignant; Discours du président du conseil municipal; Musique.

7 heures du soir. — Banquet à l'hôtel du Faucon.

Le public est prévenu que nonobstant la clôture du jardin situé au nord de l'hôtel Bellevue, il n'en reste pas moins ouvert au public, à la condition de le respecter comme propriété publique et de n'y commettre aucune dégradation ni malpropreté.

Neuchâtel, le 15 octobre 1866.

DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

Les bains publics de la municipalité de Neuchâtel sont fermés dès-maintenant.

Pour les bains du Port, une clef est déposée au poids public.

Pour les bains de l'Evole, une clef est déposée chez Mme Stern, rue du Château, n° 10, et une au poste de la garde municipale.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> octobre 1866.

DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

MM. les entrepreneurs pourront, dès lundi 15 octobre, prendre connaissance des plans et cahier des charges concernant les planchers et charpente du nouveau collège, au bureau de M. l'architecte Perrier à la grande promenade.

Direction des travaux publics.

MM les entrepreneurs qui seraient disposés à se charger de la construction du môle de la Maladière, peuvent prendre connaissance des plans et cahier des charges à la direction des travaux publics municipaux, à partir de jeudi 18 courant, de 8 à 10 heures du matin.

Direction des travaux publics.

## VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Le citoyen F. Schüpbach, père, fera vendre avec l'autorisation de la justice de paix, devant le magasin d'épicerie, sous l'hôtel du Vaisseau, un mobilier de magasin, plus un mobilier de ménage, ainsi qu'un solde de marchandises. Ces montes auront lieu vendredi 26 octobre courant et commenceront à 9 heures.

Avec l'autorisation du juge de paix M. Benj. Ullmann fera vendre par voie d'enchères publiques toutes les marchandises qui restent dans son magasin, rue du Seyon 12, à côté du Café français. Ces montes auront lieu les 23, 24 et 25 octobre courant.

D'ici au jour des mises, toutes les marchandises seront vendues avec un très-grand rabais: Flanelle de santé pure laine, l'aune à fr. 2.50  
Taffetas noir tout cuit 2/3 de large » » 6.50  
Châles longs pure laine très-chaud la p. » 14.—  
Tapis de table valant partout fr. 14 à » 8.50  
Cravates pour messieurs à 50 c. et à 1 fr. 25 c.  
Chemises très-fortes à fr. 5.50  
Une seule pièce tapis de salon 5/4 de large, l'aune fr. 1.85.

Un lot tartan et mi-laine très-forte, au-dessous des prix de fabrique, et qui conviendrait surtout pour des institutions de charité.

## A VENDRE.

13 On offre à vendre quelques paires de gros canards blancs, du Brésil. S'adr. au bureau d'avis.

Au magasin Borel-Wittnauer Bouteilles 3/4 fédérales.

Au magasin de Henri Gacond rue du Seyon.

Reçu un premier envoi pois du pays, garantis.

Toujours un assortiment de cafés, depuis 75 la livre et en sus.

Bougies à des prix très-avantageux.  
Bons vins rouges, à 50 et 40 centimes la bouteille.

## Cantine à vendre.

La Société des Eaux offre à vendre la cantine qu'elle possède aux Valangines. L'acheteur sera tenu de procéder de suite à la démolition du bâtiment et à l'enlèvement des matériaux: Adresser les offres au bureau de la Société, rue Purry, n° 4.

17. A vendre, deux vaches et trois génisses prêtes au veau. S'adr. à Charles-Frédéric Tissot, aubergiste, à Valangin.

18. A vendre, du beau fruit, chez Mad. de Meuron-Terrisse, à Colombier.

19. A vendre, du beau raisin, à 20 c. la livre. Chez Wüst, Evole, 23.

20. On offre à vendre deux laigres en bon état de la contenance de 6 à 10 bosses, et quelques-uns à louer. S'adr. à Auguste Grisel, à Corcelles.

## Librairie générale de J. SANDOZ

Poésies par Eug. Borel, professeur à Stuttgart; 1 vol. in-12, broché fr. 2.25, relié tranches dorées, fr. 5.60.

Les problèmes de la vie, par Aug. Langel; 1 vol. in-12 (Biblioth. de philos. contemp.), fr. 2.50.

Sermons, par C. Bastie; 2<sup>me</sup> série, 1 vol. in-12, fr. 5.50.

Le miracle dans la vie du Sauveur; discours par L. Bonnet; 1 vol. in-12, fr. 2.

La famille de Béthanie, méditations par L. Bonnet; 1 vol. in-12, fr. 2.50.

Les femmes de la Réformation, par le Rév. J. Anderson; trad. de l'anglais par Mad. Abric Encontre; deuxième série, fr. 3.

Le christianisme libéral, par F. Buisson, prof. désigné à l'académie de Neuchâtel; brochure in-8°, fr. 1.

J.-F.-D. Andrié, pasteur au Locle et pasteur de l'Eglise française du refuge, à Berlin; notice biographique par Alphonse Petitpierre, ministre. Brochure in-8°, ornée d'un portrait, fr. 1.

Secours pour l'étude de la Prophétie, traduit librement de l'anglais de B.-W. Newton, 1 vol. in-8°, fr. 4.

22. A vendre, chez Jean Villinger, aux Terreaux, n° 5, et le jeudi sur le marché, un grand assortiment de babouches doublées très-chaudement et de toutes les grandeurs, demi-bottes et bottes. Article excessivement pratique pour le voyage, chambre, bureau, etc.

## Mlle PICARD,

rue du Seyon (maison Bohn),

à l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général, que son magasin est complètement pourvu d'un grand choix de lingerie, lainerie, articles pour robes, haute nouveauté; flanelle pour jupons, flanelle de santé, pure laine; draperie en tous genres; confection pour messieurs et dames, sur mesure, à des prix très-avantageux.

NOTA. Cinquante chemises de flanelle, au prix de fr. 9, et qu'on vendait toujours de 12 à 15 francs; 100 crinolines en tous genres, depuis fr. 6.50 jusqu'à fr. 12.

24. On offre à vendre, un piano bien conservé, en bois d'acajou, pour commençants. On le céderait à un prix avantageux. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 15, au 2<sup>me</sup> étage.

## Dépôt de briques réfractaires françaises et allemandes.

Ces briques, de toutes formes et pour fours de toute espèce, jouissent d'une grande renommée partout pour leur solidité et la modicité de leurs prix. Des plates, pour boulangers, qui remplacent les gueuses et offrent de très-grands avantages; elles ont une circonférence de 120 pouces carrés et sont très-épaisses. Les dessins ou échantillons sont à disposition. On se charge aussi de la construction de fours d'après un nouveau système, qui offre beaucoup d'avantages.

Dépôt pour la Suisse: Bâle et Neuchâtel, Th. SCHUDEL.

# CHAUSSURES

M<sup>me</sup> OEHL, PLACE DU MARCHÉ, MAISON DE CHAMBRIER,

Préviens son honorable clientèle que ses assortiments de chaussures d'hiver viennent de lui parvenir. Son magasin présente dans ce moment un choix considérable de marchandises solides et élégantes. La variété de **chaussures pour messieurs en souliers et bottines fortes-semelles**, a fait l'objet d'un soin tout particulier. Qualité, correspondant au prix, garantie. Chaussure de chasse. Guêtres de chasse et en tous genres. Pardessus en feutre. Chaussons et pantouffles fourrés flanelle et matelassés. **Caoutchouc et tiges**. On se charge de tous raccommodages de chaussures achetées dans ce magasin, qui reste ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

MAISONS  
A  
GENÈVE  
LAUSANNE  
ET  
VEVEY.

## A LA VILLE DE PARIS

CHEMISES.  
—  
FAUX-COLS  
ET  
CRAVATES.

### SPÉCIALITÉ D'HABILLEMENTS POUR HOMMES & ENFANTS.

POUR LA SAISON D'HIVER.

La maison Blum frères a l'avantage d'annoncer à sa clientèle que ses magasins sont des mieux assortis en vêtements confectionnés dans ses ateliers, des genres les mieux portés et à tous les prix.

Reçu directement de fabriques anglaises et françaises, un choix considérable de nouveautés pour les vêtements à faire sur mesure.

Rue de l'Hôpital, à côté de l'hôtel du Faucon, Neuchâtel.

## AVIS

Messieurs Gintzburger frères, à Colombier, ont l'avantage d'annoncer à leur clientèle et à l'honorable public en général, que dès-à-jour'hui ils mettent en vente à des prix **très-bas** une quantité d'articles dont ils viennent de faire l'achat :

- Toiles en fil, à fr. 1<sup>o</sup> — l'aune.
- Toiles de rite, pour draps et chemises, depuis fr. 1<sup>o</sup>35.
- Bonnes toiles de coton mi-blanches.
- Cotonnes très-fortes.
- Très-bonnes milaines à fr. 2<sup>o</sup>50 l'aune.
- Un grand choix d'étoffes pour robes pour la saison, laine et soie.
- Peluches et flanelles de santé.
- Bons et beaux mouchoirs fil blanc, à fr. 8 la douzaine.
- Articles de literie, essuie-mains, serviettes, chemises, cravates, crinolines et cages pour grandes personnes et pour enfants.
- Tabacs et cigares et tous les articles pour fumeurs — Fournitures de bureaux.
- Fournitures et outils d'horlogerie. — Lampes d'horlogers. — Pétrole d'Amérique, première qualité, et tous les accessoires pour lampes à pétrole.

Il vient de paraître à la librairie **Schweighauser, à Bâle**, et est mis en vente chez tous les libraires, relieurs et marchands d'almanachs :

LE VÉRITABLE  
**MESSAGER BOITEUX DE BALE**  
pour 1867.

PRIX: 50 centimes.  
Cet almanach contient des histoires intéressantes et instructives.

L'édition allemande a aussi paru.  
PRIX: 50 centimes.  
Rabais pour les revendeurs.

50. A vendre d'occasion deux **fourneaux-potagers** en fer avec leurs marmites, à un prix raisonnable. S'adr. à M. Picard, au Neubourg, n° 54.



Ensuite de l'autorisation accordée par le comité de direction du jardin d'horticulture, le soussigné continuera à vendre pour son compte des arbres fruitiers, aux mêmes conditions que la société. Les personnes qui auraient des demandes spéciales à lui faire, sont priées de les lui faire parvenir jusqu'au 25 courant.

H.-F. ECUYER,  
au jardin d'horticulture.

## AVIS AU PUBLIC

M. Bochart sous le Trésor, met en vente dès ce jour des robes pour la saison à fr. 6<sup>o</sup>50, flanelle pure laine à fr. 2<sup>o</sup>25, du drap à fr. 5 et 6<sup>o</sup>50, de la soie noire, passé  $\frac{3}{4}$  de large, à fr. 4<sup>o</sup>50 l'aune; du molleton à fr. 2 l'aune, des jupons à disposition à fr. 7<sup>o</sup>50, qu'on payerait partout ailleurs 10 et 12 fr., de la toile fil,  $\frac{3}{4}$  de large, à fr. 1<sup>o</sup>50 l'aune. Des pantalons en drap, tout doublés, à fr. 10<sup>o</sup>50. De la futaine imprimée, de plusieurs qualités, à fr. 1<sup>o</sup>30 et à 1<sup>o</sup>15. Des corsets à fr. 2<sup>o</sup>25, tout doublés; des mouchoirs de poche en fil, à fr. 6<sup>o</sup>50 la douzaine, de la toile de coton pour chemises; à 90 cent, de mérinos français noir, à fr. 2<sup>o</sup>50 l'aune. Des mouchoirs en fil, en couleur à fr. 10<sup>o</sup>50 la douzaine, des serviettes à 70 centimes la pièce, mousseline pour rideaux à 70 cent., des chapeaux d'homme (tubes), à fr. 2<sup>o</sup>50 des couvertures pour lits, à fr. 4<sup>o</sup>50. Chez M. Bochart, rue des Halles, sous le Trésor, à côté du magasin des dames Borel, modistes.

59. A vendre, une bonne **vache** (Schwytz) de 5 ans, prête au veau. S'adr. à Ed. Bächtold, fermier à Grandchamp, près Colombier.

A la brasserie Vuille, chaque samedi on trouvera des **tripes**.

## ATTENTION!

Bon savon blanc de Zurich pour 35 cent. la livre en prenant 10 livres et à 55 francs les 100 livres. Chez Häberle, route de la Gare, 3, vis-à-vis du Collège.

## LIQUIDATION

DE LA

### FABRIQUE DE CIGARES

de A. THIÉBAUD, faub. de l'Hôpital, 35  
GRAND RABAIS.

Cigares fins Havane purs, depuis fr. 85 à fr. 170 le mille.

Cigares Brésil, Ambalema et Havane, de 55 à 70 francs le mille.

45. A vendre, avec ou sans les transmissions, une jolie machine à vapeur de la force de quatre chevaux; cette machine est dans un parfait état et fonctionne admirablement; les amateurs sont invités à venir la voir. La chaudière est construite pour y brûler toute espèce de combustible et sa consommation est très-économique. S'adr. à François Berthoud, mécanicien, à Port-Roulet, n° 3, à Neuchâtel, qui se chargera, si on le désire, du remontage et du posage. Le même achète toujours les vieux pressoirs en bois hors de service.

### ON DEMANDE A ACHETER.

44. M. Ch.-Ant. Borel, à Serrières, demande à acheter des **brouettes de terrassier**.

45. On demande à acheter, de rencontre, une armoire à une porte, en bon état. Adresser les offres chez Mme Koënic, épicière, rue du Seyon.

### A LOUER.

46. A louer, pour St-Jean 1867, le rez-de-chaussée de la maison Loup, composé de six chambres, pompe dans la cuisine, cour et lessiverie, deux chambres mansardes, tapissées et vernies, grande chambre haute, chambre de domestique, deux bûchers et trois caves. S'adr. rue de l'Orangerie, n° 8.

47. A louer pour une personne tranquille, une **jolie chambre meublée**, aux Berclès, rue de l'Oratoire n° 5, au premier étage. On donnerait la pension au besoin.

A la même adresse, à vendre un petit char d'enfant, à bon compte.

48. A louer, dès le 1 novembre prochain, une chambre meublée, avec la pension si on le désire, dans une bonne famille bourgeoise de cette ville. S'adr. au bureau d'avis.

49. A louer, une jolie chambre meublée. S'adr. au magasin Falcy, rue des Epancheurs.

50. A louer, une chambre à deux lits et bien éclairée, pour deux ouvriers. S'adr. rue des Moulins, n° 15, au 2<sup>e</sup> étage.

51. A louer, de suite, un appartement de 4 pièces, à des personnes sans enfants. S'adr. faubourg de l'Hôpital, n° 4, 1<sup>er</sup> étage.

52. On offre à louer, pour Noël, un petit appartement au rez-de-chaussée, rue de la Place-d'Armes. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

53. A louer, pour Noël prochain, un appartement composé de deux chambres, un cabinet et ses dépendances. Plus, un magasin d'épicerie et mercerie, bien achalandé. S'adr. à veuve Marie Chautems, à Colombier.

54. A louer, soit de suite, soit pour la St-Martin ou Noël, à Auvèrner, lieu dit à la Balle, un appartement composé de quatre chambres se chauffant, cuisine, chambre haute, galetas, cave, et portion de jardin. Cet appartement, bien situé, jouit de la vue du lac et des Alpes. S'adr. chez M. Merz, au dit endroit.

55. A louer, une chambre meublée, propre, pour un ou deux messieurs. S'adr. Ecluse n° 19, 2<sup>me</sup> étage.

56. Pour le 1<sup>er</sup> novembre, une chambre meublée indépendante et se chauffant. S'adr. rue de l'Hôpital 15, au 4<sup>me</sup> étage.

57. A louer de suite une jolie petite chambre à coucher, ayant vue sur la grande promenade. S'adr. rez-de-chaussée n° 8, rue de l'Orangerie.

58. A louer, de suite, deux chambres meublées indépendantes, situées au soleil et se chauffant. S'adr. à Mme Benoît, faubourg du Crêt, n° 15, au premier.

59. A louer, plusieurs chambres meublées très-bien situées. S'adr. au bureau d'avis.

60. A louer, pour Noël prochain, à Vieux-Châtel, n° 7, un logement comprenant deux étages de 4 pièces chacun, avec balcon, jardin et autres dépendances. S'adr. à M. G. Ritter, ingénieur, Vieux-Châtel, n° 2.

61. A louer, une cave meublée et pressoir, dans la maison de M. Bernard Ritter, à Monruz. S'adr. au propriétaire.

62. A louer, de suite, une grande chambre avec alcôve, non meublée, à des personnes tranquilles. S'adr. route de la Gare, n° 5, au magasin.

63. Pour cas imprévu, on offre à remettre dès-maintenant jusqu'à Noël 1866, soit pour deux mois, un petit magasin pouvant servir de chambre, atelier ou entrepôt. S'adr. au 5<sup>me</sup> étage du n° 13, Grand'rue.

## AVIS

La maison de Commune de Cornaux, sise à proximité de la Gare du chemin de fer et ayant droit d'auberge, sera remise en amodiation, par enchères publiques, le 17 novembre 1866. Font partie de cette amodiation, un local pour boucherie, attenant au bâtiment principal; et une maison adjacente renfermant grange et écuries, ainsi qu'une place contiguë servant de jeu de quilles et un vaste et excellent jardin. L'entrée en jouissance aura lieu à la St-Georges, soit le 25 avril 1867.

Pour informations ultérieures, s'adresser en personne ou par lettres affranchies au secrétaire de Commune, A. Clottu-Clottu.

65. Pour cas imprévu, à louer pour St-Martin ou Noël, un appartement situé au soleil levant, composé de trois chambres à poêle, cuisine, jardin et dépendances nécessaires. S'adr. à Samuel Roulet, ébéniste, à Peseux.

### ON DEMANDE A LOUER.

66. M. Alex. Daguet, appelé comme professeur à Neuchâtel, désirerait trouver un logement de 4 ou 5 pièces, avec un coin de verdure si possible. S'adr. au bureau d'avis.

67. On demande à louer une boulangerie bien achalandée, ou un local pour en créer une. S'adr. au bureau d'avis qui indiquera.

68. On cherche en ville pour Noël un appartement de 3 à 4 chambres avec dépendances. S'adr. au bureau de cette feuille.

### OFFRES DE SERVICES.

69. Une bonne cuisinière, âgée de 28 ans, cherche une place pour tout de suite ou pour Noël; elle sait passablement bien le français et a des certificats. S'adr. chez Mme Schneider, rue des Moulins, n° 29.

70. Une domestique recommandée, âgée de 22 ans, parlant passablement le français, cherche une place de femme de chambre, service qu'elle connaît déjà, ou, à défaut, pour faire tous les ouvrages d'un ménage. S'adr. chez Mad. Moser, rue des Chavannes, n° 10.

71. Une domestique qui sait faire une bonne cuisine et qui parle les deux langues, désire trouver pour le 9 novembre une place dans une bonne maison pour faire la cuisine, ou dans un petit ménage pour tout faire. Elle est bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

72. Une jeune personne recommandable désire se placer de suite soit pour faire un ménage ou comme bonne. S'adr. rue Fleury, n° 6, au deuxième étage.

73. Une bernoise de 23 ans cherche une place de suite pour servir, ou bien pour faire un ménage. S'adr. chez M. Tanner, rue du Seyon, n° 4.

74. Une fille qui sait bien cuire, cherche une place pour entrer de suite. S'informer au bureau de cette feuille.

75. On demande une place de **dame de compagnie** ou de **gouvernante**, pour une dame habituée aux voyages, expérimentée auprès des malades et connaissant parfaitement la direction d'un ménage. S'adr. franco au bureau de cette feuille.

76. Une domestique qui sait faire un bon ordinaire, demande à se placer de suite; elle parle allemand et français, et sait coudre, repasser, etc. S'informer au bureau d'avis.

77. Une domestique allemande, âgée de 21 ans, aimerait se placer le plus tôt possible; elle sait faire une cuisine ordinaire et elle a de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

78. Une demoiselle d'une bonne famille bourgeoise de Zurich aimerait se placer à Neuchâtel pour aider dans un ménage. Elle ne demanderait point de gages. S'adr. à M. Furrer, quartier du Palais, 5.

79. Une domestique âgée de 28 ans, parlant les deux langues, désire se placer le plus tôt possible; elle sait faire une bonne cuisine et est au courant de tous les travaux d'un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

#### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

80. On demande de suite, pour la Suisse allemande, un jeune homme de bonne conduite et intelligent, pour remplir les fonctions de valet de chambre. S'adr. à l'étude Wavre, au palais Rougemont, à Neuchâtel.

81. On demande de suite pour Sallavaux (en Vuilly), une cuisinière parlant français, ayant de bonnes recommandations, et sachant faire un bon ordinaire; le gage est de fr. 150 à 180 par an. S'adr. à Mme Matile, rue des Terreaux, 7, au 3<sup>me</sup>.

82. Un jeune homme de 18 à 20 ans, trouverait une place de domestique. S'adr. au magasin Wodey-Suchard.

83. On demande, pour entrer le 8 novembre, une servante propre et active, parlant les deux langues, pouvant faire un bon ordinaire, sachant coudre, tricoter, et connaissant le service d'un ménage bien tenu. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. faubourg Maladière, 5.

84. On demande de suite une bonne servante. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

#### OBJETS PERDUS ou TROUVES.

85. On a perdu, à Boudry ou dans ses environs, un trousseau assez considérable de **petites clefs**. La personne qui l'aurait trouvé, est priée de le remettre, contre récompense, au bureau de cette feuille.

86. Dimanche 14 octobre, on a perdu, depuis Boudry à Cortaillod et retour, par les Rochettes, une **pèlerine** en laine brune, avec bord rayé gris. La rapporter, contre récompense, à Boudry, chez Mme Berthoud, maison Courvoisier.

#### AVIS DIVERS.

### COLLÈGE MUNICIPAL

CLASSE SUPÉRIEURE DE JEUNES DEMOISELLES.  
PROGRAMME DES COURS.  
SEMESTRE D'HIVER 1866-67

LITTÉRATURE FRANÇAISE 2 heures. . . M. SANDOZ.  
(Histoire de la littérature française au XIX<sup>me</sup> siècle).

HISTOIRE . . . 3 heures. . . M. AYER.  
(Histoire du XIX<sup>me</sup> siècle).

LANGUE FRANÇAISE. . . 2 heures. . . M. AYER.  
(Principes de grammaire générale. Théorie des figures. Etude de morceaux choisis dans la Chrestomathie de Vinet).

MATHÉMATIQUES. . . 2 heures. . . M. LADAME.  
(Revue raisonnée de l'arithmétique. Notions générales de géométrie. Applications des mathématiques à la mesure des quantités et spécialement des distances et du temps).

HISTOIRE NATURELLE. 2 heures. . . M. VOUGA.  
(Introduction à l'étude de l'histoire naturelle et considérations générales sur les 3 règnes).

PÉDAGOGIE . . . 2 heures. . . M. DUBOIS.  
ÉCONOMIE DOMESTIQUE 1 heure. M. GUILLAUME.  
COSMOGRAPHIE. . . 1 heure. . . M. ISELY.  
GÉOGRAPHIE . . . 1 heure. . . M. AYER.  
(Ethnographie générale. La Suisse et les Etats-Unis).

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE 1 heure. . . M. DUBOIS.  
(Histoire de la Réformation).

ALLEMAND . . . 3 heures. . . M. BORN.  
(Composition. Prosodie. Histoire de la littérature allemande depuis Schiller jusqu'à la Jeune Allemagne).

ANGLAIS. . . 3 heures M<sup>lle</sup> RUYSSENAERS.  
(Syntaxe. Compositions. Conversations. Lecture d'un auteur. Récitation de morceaux choisis).

DESSIN . . . 1 heure. . . M. GRISEL.  
CHANT . . . 1 heure. . . M. KURZ.

EXERCICES DE COMPOSITION  
ET RÉCITATION . . . 2 heures. . . M. SANDOZ.  
GRAMMAIRE. . . 2 heures. . . M<sup>lle</sup> RACINE.  
(Exercices d'orthographe, d'analyse et de lecture).

Chaque cours est facultatif, peut être pris séparément et se paie à part.

Neuchâtel, 19 octobre 1866.  
Le Directeur.

**DANSE PUBLIQUE** demain dimanche après-midi, chez Denis Héritier, au restaurant de l'Ecluse. Il y aura une bonne musique de la ville.

### Collège municipal.

Les classes de MM. Claude Bonjour, Bertrand et Henry, seront installées mardi prochain au Trésor, et celles de Mesdemoiselles Pichonnaz et Borel, aux Terreaux. Avis en est donné aux parents et aux élèves.  
Neuchâtel, 19 octobre 1866.

LE DIRECTEUR

**M<sup>me</sup> CHOPARD**, modiste, en cette ville au public qu'elle a transporté son domicile dans la maison de M. Morel, faubourg de l'Hôpital, n° 1, au premier; elle profite de cette occasion pour se recommander pour tout ce qui concerne sa vocation; arrivant de voyage, elle a complété ses assortiments de nouveautés en marchandises fraîches, spécialement en un choix de modèles de chapeaux et coiffures en tout genre, ainsi que des confections en manteaux des plus variés.

#### Le dentiste des familles.

Il guérit, il n'arrache pas! M. Charbey, de Paris, professeur dentaire, patenté et médaillé pour ses dentiers à succion, sans ressorts aucun, vingt années de pratiques et des ouvrages hors ligne, telles sont ses recommandations près de ses clients. Que les personnes affligées d'odontalgie se hâtent donc de profiter de son séjour à Neuchâtel, hôtel du Faucon, pour aller chercher auprès de lui le soulagement et la guérison. M. Charbey reçoit de huit heures du matin à cinq heures du soir, pour quelques jours encore.

**FRITZ NICOLET** prévient le public qu'il dessert actuellement le grand débit de la brasserie Vuille. Il est en mesure d'entreprendre toutes sortes de banquets, repas de noce, bals, déjeuners, dîners à la carte et à toute heure. (Tripes tous les samedis soir).

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, il prendrait encore quelques pensionnaires.

Un jeune instituteur allemand, qui a l'intention de se perfectionner dans la langue française, aimerait donner quelques leçons d'allemand, de mathématiques, de calligraphie, etc. Il serait très-arrangeant pour les honoraires. S'adr. franco sub P. G. 557 à MM. Haasenstein et Vogler, à Bâle.

### ORCHESTRE CURCAPELLE

DE BADENVEILER.

Dimanche 21 octobre et jours suivants.

Fritz Nicolet avise les amateurs de bonne musique, qu'il vient de traiter avec cet excellent orchestre pour une quinzaine de jours. Il espère qu'un public nombreux, tant messieurs que dames, viendra l'encourager, de manière à ce qu'il puisse procurer souvent d'aussi agréables soirées.

Entrée libre: le prix des consommations sera augmenté.

95. J'invite les quelques jeunes gens qui sont sortis de chez moi, mercredi dernier, vers les huit heures du soir, à me rapporter la canne en jonc qui était suspendue par son corbin à la balustrade dans la cour; faute de quoi, on les invitera d'une autre manière. F.-A. L.

96. Une jeune fille de 15 ans, qui pendant une année a travaillé de l'état de modiste, aimerait se placer comme assujettie dans un village du vignoble ou du Val-de-Ruz. S'adr. à l'Ecluse, 21, au 2<sup>me</sup> étage.

97. Une maison de commerce de cette ville demande pour entrer de suite un apprenti intelligent. Le bureau de cette feuille indiquera.

**DANSE PUBLIQUE** dimanche 21 octobre, au restaurant Russ, à Fahys. Bonne musique. Vins vieux et vin nouveau.

**DANSE PUBLIQUE** à Cormondrèche, chez le citoyen J.-F. Dothaux, demain dimanche 21 courant; bonne musique et bon accueil.

### HOTEL SUISSE,

DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE

**GRAND HOTEL MOLIERE**

tenu par Mad. veuve PINGEON, de Neuchâtel.

**PARIS,**

rue Fontaine-Molière, 59 et 59 bis.

MM. les voyageurs trouveront des chambres depuis fr. 2 par jour, et au mois depuis fr. 25. Déjeuners et dîners à volonté, à prix modérés.

**DANSE PUBLIQUE** au Dauphin, à Serrières, dimanche 21 courant, bon accueil et bonne musique.

#### En souscription.

## LA BÉROCHE,

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LA

### PAROISSE DE SAINT-AUBIN.

PAR **FRITZ CHABLOZ.**

« Les ouvrages qui traitent de l'histoire du canton de Neuchâtel ne manquent pas, et plusieurs ont un mérite auquel nous rendons un sincère hommage, mais ils ont l'inconvénient d'être plutôt des abrégés que des traités complets, et de se répéter l'un l'autre plutôt que de se compléter. Une foule de détails de tout ordre en sont exclus, soit par défaut d'espace, soit parce qu'ils étaient ignorés, soit peut-être parce qu'ils ne rentraient pas dans le plan de l'auteur. Ceux qu'on regrette le plus, ont trait aux mœurs, aux habitudes, aux coutumes de nos ancêtres, à leur manière de vivre, à leur économie domestique, à leur hygiène, à leur développement intellectuel, à leurs croyances, à leur industrie. En réalité, ce sont ces détails, autrefois si négligés, qui contribuent le plus puissamment à la reconstruction des générations éteintes, qui les ressuscitent, pour ainsi dire, et les remettent vivantes devant nos yeux. » (Musée neuchâtelois 1<sup>re</sup> livraison).

Eh bien! *La Béroche* est un épi de la gerbe à laquelle travaille le Musée neuchâtelois, de la gerbe à laquelle ont travaillé les *Chambriers*, les *Matile*, les *Montmollin*, les *Huguenin*, les *Boyce*, etc.

Cet ouvrage prend la paroisse de St-Aubin aux premiers temps, dit un mot de ses stations et des vestiges de l'époque anté-historique, puis passe à l'histoire du moyen-âge, si peu connue pour ce qui regarde notre pays. Tous les documents de nos archives ont été consultés, et l'auteur se flatte d'avoir fait paraître au jour des faits *ignorés de tous*, et qui surprendront beaucoup. Ce n'est pas simplement l'histoire des seigneurs de Gorgier et de Vauxmarcus, c'est surtout l'histoire du peuple bérochau et de ses institutions; — les archives de la Paroisse de St-Aubin renfermaient une quantité de pièces inconnues et des plus intéressantes.

Ce volume sera divisé en cinq chapitres:

CHAPITRE 1. — Les temps brumeux.

Aspect du pays bérochau. — Age de la pierre, — du bronze, — du fer. — Les Helvètes, le Druidisme et ses derniers vestiges. — Les Romains — Les Barbares. — Serfs et seigneurs.

CHAPITRE 2. — Les premiers seigneurs, (de l'an 1000 à 1400).

(Les Estavayer, les Grandson et les Neuchâtel).

CHAPITRE 3. — Une seconde dynastie à la Béroche. (De 1376 à 1487).

CHAPITRE 4. — Claude et Lancelot de Neuchâtel. (De 1487 à 1565).

CHAPITRE 5. — Nouveaux seigneurs, mêmes griefs. (De 1565 à 1700).

CHAPITRE 6. — Le XVIII<sup>me</sup> siècle et notre époque.

La Béroche donnera un volume d'environ 500 pages (même format que *La Sagne*, mais deux lettres de plus par lignes) Comme l'impression de 500 exemplaires coûtera plus de fr. 1000, l'exemplaire reviendra à fr. 5»50 pour les souscripteurs, mais à fr. 4 en librairie. — Tous ceux qui désirent que l'histoire de

SOUSCRIPTION OUVERTE JUSQU'AU 31 OCTOBRE

## UNE BONNE ACTION ET UNE BONNE AFFAIRE!

Toute personne adressant *immédiatement* la somme de

**5 francs 60 centimes.**

1<sup>o</sup> Un abonnement de 5 mois au beau journal L'ILLUSTRATION SUISSE, revue universelle hebdomadaire, 2500 lignes de texte, 4 ou 5 gravures, actualités, vues, etc.;

2<sup>o</sup> *Les mystères de New-York*, grand roman illustré, par Solon Robinson;

3<sup>o</sup> *Les chefs-d'œuvre de Molière*, édition ornée de jolies gravures;

4<sup>o</sup> *Almanach de la Suisse romande pour 1867* 70

leur pays fasse des pas en avant, sont priés de s'inscrire comme souscripteurs, car l'impression n'aura lieu que si le nombre d'exemplaires souscrits le permet.

On s'inscrit au bureau de publication de Samuel DELACHAUX, éditeur, rue de l'Hôpital à Neuchâtel.

104. A louer, un piano. S'adr. à Mlle Rieber, Petite-Rochette.

### Collège municipal.

A l'occasion de la pose de la pierre angulaire du nouveau collège, le corps enseignant et tous les élèves des écoles sont invités à se réunir, le 22 courant, à 2 h. de l'après-midi, au collège des Terreaux, pour se rendre de là au lieu de la cérémonie. Les cadets seront en uniforme et armés.

La rentrée des classes est fixée au lendemain 23 octobre.

Neuchâtel, 16 octobre 1866.

LE DIRECTEUR.

106. Une maison de commerce demande un apprenti. S'adr. à M. Edouard Bovet.

## Agence Générale de Transports

AUTORISÉE PAR LE GOUVERNEMENT

**PH. ROMMEL & C<sup>ie</sup>**

A BALE.

Départs réguliers de **Bateaux à Vapeur** et **Voiliers de 1<sup>re</sup> Classe** pour toute l'**Amérique, l'Australie**, etc., etc., par le Havre, Hambourg, Brème, Rotterdam, Anvers, Liverpool, Londres, Southampton, Bordeaux, St-Nazaire.

Cette maison nouvellement établie et très-bien recommandée, est à même par ses relations **directes, sûres, et étendues**, d'assurer aux **Passagers Émigrants**, les prix les plus modérés et les meilleurs soins. Pour tous renseignements et contrats, s'adresser (franco) à l'**Agence Commerciale, à Chaux-de-Fonds**.

**ON CHERCHE un fermier** pour dans les environs de Colombier, contenant 25 1/2 poses anciennes de champs et prés, et 50 ouvriers de vigne. S'adr., pour les conditions, à M. Barrelet-Leuba, à Colombier.

190. On demande un bon vigneron pour cultiver 15 ouvriers de vignes tout près de la ville. S'adr. à M. DuPasquier-Merveilleux.

### Changement de domicile.

A partir du 17 octobre courant, le domicile de Mme Herzog, couturière en robes, sera transféré ruelle des Halles, n° 2, maison Petit-pierre-Virchaux, 5<sup>me</sup> étage.

111. Une dame de Stuttgart recevait en pension quelques jeunes filles auxquelles elle offrirait une agréable vie de famille et tous les avantages possibles pour l'étude de l'allemand, de la musique, etc. Pour renseignements, s'adr. à M. Rau, pasteur à Nidau, près Bienne, à Mlle de Treytorrens, à Payerne ou à M. Rebaud, notaire, à Yverdon.

112. Dans un village près Neuchâtel, on prendrait quelques jeunes allemands qui auraient toutes les facilités d'apprendre le français, et qui recevraient tous les soins nécessaires. S'adr. au bureau d'avis.

## Heures fatales pour les Consignations des Lettres au Bureau des Postes à Neuchâtel du 15 Octobre 1866.

DESTINATIONS.	EXPÉDITIONS.					DESTINATIONS.	EXPÉDITIONS.					DESTINATIONS.	EXPÉDITIONS.				
	I	II	III	IV	V		I	II	III	IV	V		I	II	III	IV	V
	heur.	heur.	heur.	heur.	heur.		heur.	heur.	heur.	heur.	heur.		heur.	heur.	heur.	heur.	heur.
Arau	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Douanne	8 <sup>50</sup>	II	IX			Olten	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Arburg	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Estavayer	III <sup>45</sup>					Onnens	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>		
Auvernier	8 <sup>15</sup>	10 <sup>30</sup>	III <sup>20</sup>			Espagne par la France	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>				Orbe	8 <sup>15</sup>	11 <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>		
Anet	1 <sup>20</sup>	IX				par Genève	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Paris	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			
Arberg	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	IX			Fontainemelon	II	VII <sup>20</sup>				Peseux	8 <sup>50</sup>	IV			
Allemagne Nord	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Fenin	9 <sup>30</sup>	II				Porrentruy	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	II		
Sud	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Fleurier	8 <sup>50</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Pâquier	9 <sup>30</sup>	II			
Angleterre	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>				Fontaines	II	VII <sup>20</sup>				Pontarlier	8 <sup>50</sup>	IV			
Algérie	8 <sup>15</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Fribourg	8 <sup>30</sup>	1 <sup>20</sup>				Portugal	8 <sup>15</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>		
Amérique par la France	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>				France: Nord, Centre	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>				Payerne	8 <sup>30</sup>	III <sup>45</sup>			
par l'Allemagne	8 <sup>15</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Midi	8 <sup>15</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Rochefort	III <sup>30</sup>	IX			
Avenches	III <sup>45</sup>					Est	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Ragatz	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Bienne	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Frauenfeld	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Renan	8 <sup>50</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>		
Bâle	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Genève	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Soleure	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	
Berne	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	IX		Gléresse	8 <sup>50</sup>	II	IX			Sonvilier	8 <sup>50</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>		
Boudry	8 <sup>15</sup>	10 <sup>30</sup>	III <sup>10</sup>			Grandson	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>			Saint-Imier	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>	
Bevaix	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>			Granges	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Saint-Aubin	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>		
Boudevilliers	II	VII <sup>20</sup>				Glaris	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Sainte-Croix	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>		
Brenets	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>30</sup>			Geneveys-sur-Coffr.	8 <sup>50</sup>	III <sup>30</sup>				Saint-Sulpice	8 <sup>50</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>		
Brot-dessus	III <sup>20</sup>					Horgen	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Saint-Blaise	8 <sup>50</sup>	1 <sup>20</sup>	IX		
Buttes	8 <sup>50</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Hollande, par Bâle	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Sonceboz	8 <sup>50</sup>	II			
Brévine	11 <sup>35</sup>	VII <sup>25</sup>				par la France	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>				Serrières	1 <sup>30</sup>	IX			
Belgique	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	III <sup>20</sup>	VI <sup>15</sup>	IX	par Genève	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Savagnier	9 <sup>30</sup>	II			
Bex	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			par Sion	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Sagne	8 <sup>50</sup>	IV			
Bayards	11 <sup>35</sup>	VII <sup>25</sup>				par Lucerne	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Saint-Gall	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Bellinzone	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Indes orientales	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>				Schaffhouse	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Berthoud	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Küssnacht	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Siselen	8 <sup>50</sup>	IX			
Besançon	8 <sup>10</sup>	III <sup>20</sup>				Lausanne	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Travers	8 <sup>10</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>		
Cernier	II	VII <sup>20</sup>				Landeron	8 <sup>50</sup>	II	IX			Tavannes	1 <sup>20</sup>	IX			
Cornaux	8 <sup>50</sup>	II				Lignières	II					Thielle	1 <sup>20</sup>	II			
Cressier	8 <sup>50</sup>	II				Loche	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>	IX	Tourne	IV				
Colombier	8 <sup>15</sup>	1 <sup>30</sup>	III <sup>10</sup>			Lucerne	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Tramelan	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	VII <sup>25</sup>		
Cortailod	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>				Loges	8 <sup>50</sup>	III <sup>20</sup>				Thoune	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	IX	
Chez-le-Bart	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>			Langenthal	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Undervelier	8 <sup>50</sup>	II			
Concise	8 <sup>15</sup>	11 <sup>25</sup>	III <sup>10</sup>			Lindau	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Unterseen	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	IX	
Chaux-de-Fonds	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>	IX	Marin	1 <sup>20</sup>	IX				Valangin	1 <sup>20</sup>	IX			
Corcelles	8 <sup>50</sup>	IV				Morges	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Verrières	8 <sup>10</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>		
Couvet	8 <sup>40</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Malvilliers	VII <sup>20</sup>					Villeret	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>	
Corgemont	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>		Môtiers	8 <sup>50</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Villiers	9 <sup>30</sup>	II			
Cormondèche	8 <sup>15</sup>	III <sup>20</sup>				Montmirail	1 <sup>20</sup>	IX				Vilars	9 <sup>30</sup>	II			
Cerlier	8 <sup>50</sup>	II				Moutier	8 <sup>50</sup>	II				Vully	8 <sup>30</sup>	II			
Champion	IX					Morat	8 <sup>30</sup>	1 <sup>20</sup>				Winterthur	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Chaux-du-Milieu	11 <sup>35</sup>	VII <sup>25</sup>				Morteau	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>		Vevey	8 <sup>15</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>		
Cudrefin	8 <sup>30</sup>	III <sup>45</sup>				Montmollin	IV					Val-de-Ruz, Nord	II	VII <sup>20</sup>			
Coire	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Münchenbuchsée	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	IX		Sud	9 <sup>30</sup>	II			
Courtelay	8 <sup>50</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>30</sup>	VII <sup>20</sup>		Neuveville	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX	Yverdon	8 <sup>15</sup>	11 <sup>35</sup>	III <sup>10</sup>		
Coffrane	8 <sup>50</sup>	III <sup>30</sup>				Noirmont	11 <sup>35</sup>	IX				Zurich	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Delémont	8 <sup>50</sup>	II				Nyon	8 <sup>50</sup>	III <sup>10</sup>	VII <sup>25</sup>			Zofingue	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX
Dombresson	9 <sup>30</sup>	II				Noiraigue	8 <sup>50</sup>	III <sup>20</sup>	VII <sup>25</sup>			Zug	8 <sup>50</sup>	10 <sup>40</sup>	II	VI <sup>15</sup>	IX

**LÉGENDE :**

Chiffres romains — de 1 heure après midi à minuit inclusivement.

**OBSERVATIONS :**

Chiffres arabes — de 1 heure après minuit à midi inclusivement.  
La consignation des lettres chargées doit avoir lieu 30 minutes avant les heures indiquées ci-dessus.  
Il est expressément défendu d'inclure du numéraire dans les lettres jetées à la boîte.

### SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DE NAVIGATION A VAPEUR.

## SERVICE D'HIVER

A partir du 15 octobre 1866.

### SERVICE DES DÉPÊCHES.

**COINCIDENCES** } à Neuchâtel, avec les chem. de fer de la Suisse occidentale, et du Jura-Indust.  
à Morat, avec la diligence fédérale de et pour Fribourg.  
à Cudrefin, avec la voiture postale de et pour Avenches.  
à Estavayer, avec la voiture postale de et pour Payerne.

#### I. ESTAVAYER-NEUCHÂTEL.

Départ d'Estavayer à	6 h. 45 m. du matin.	Départ de Neuchâtel	à 4 h. 50 m. du soir.
» de Chevroux	7 15    »	» de Cudrefin	5    »
» de Portalban	7 55    »	» de Portalban	5 25    »
» de Cudrefin	8    »	» de Chevroux	5 45    »
Arrivée à Neuchâtel	8 50    »	Arrivée à Estavayer	6 15    »

#### II. NEUCHÂTEL-MORAT.

Départ de Neuchâtel à	9 h. — m. du matin.	Départ de Morat à	1 h. 45 m. du soir.
Passage à Cudrefin	9 50    »	Passage à Sugiez	2 5    »
» à la Saugé	9 45    »	» à la Saugé	2 45    »
» à Sugiez	10 25    »	» à Cudrefin	3    »
Arrivées à Morat	10 45    »	Arrivées à Neuchâtel	3 50    »

**OBSERVATION.** — Les transports entre le Port, la Gare de Neuchâtel et réciproquement sont effectués par les Omnibus de l'Administration des Postes. — Le bureau des Postes de Neuchâtel délivre des Billets pour Fribourg.

**LES BILLETS DE RETOUR A MOITIÉ PRIX SONT VALABLES POUR DEUX JOURS**

Les bagages sont transportés gratuitement. — Transport des marchandises au taux du tarif. — Restaurant à bord. — Salons chauffés.

**DIRECTION.**

### ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

#### PROMESSES DE MARIAGES.

Jean Marbacher, vigneron, lucernois, et Henriette-Eloïse Galland, lingère; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Christian-Adolphe Ducommun-dit-Boudry, horloger, originaire du Locle, et Elisabeth-Barbe Graff, modiste, tous deux dom. à Neuchâtel.

Jean-Henri-Borel, serrurier, de Neuchâtel, et Sophie-Elise Gugger, cuisinière; les deux dom. à Neuchâtel.

#### NAISSANCES.

Le 10 octobre. Charles-Henri, à Charles-Henri Millet et à Rosalie-Henriette née Teynet, de Fresens.

12. Alphonse Edgard, à Frédéric-Eugène Knöri et à Amélie née Jones, bernois.

13. Sophie-Pauline-Henriette, à James-Henri Leuba et à Cécile-Louise née Prince, de Buttes.

14. Anna-Célestine, à Jacob Zeller et à Anna-Louise née Dupuis, bernois.

#### DÉCÈS.

Le 14. François-Auguste-Ferdinand Perret, 42 ans, 3 mois, 21 jours, manœuvre, époux de Gertrude née Favre, de la Sagne.

15. Fritz Amez-Droz, 40 ans, 6 mois, 18 jours, agriculteur, époux de Catherine née Stähli, de Villiers.

16. Marie-Madeline Vautravers, 58 ans, modiste, vaudoise.

### ÉTAT CIVIL DE CORTAILLOD.

#### AOÛT ET SEPTEMBRE.

#### PROMESSES DE MARIAGE

François-Eugène Porret, horloger, de Fresens, demeurant à Cortailod, et Catherine-Anna Eggenberg, dom. à Bôle.

Jules-Albert Heuby, vigneron, de Treiten (Berne), dom. à Cortailod, et Cécile-Aline Béguin, dom. à Montezillon.

#### NAISSANCES.

Le 10 sept. Un enfant du sexe féminin, né-mort à Frédéric-François Perrin et à Marie-Louise née Aubert, vaudois.

14. Marie-Rosa, à Christian Ueltschi et à Marie-Madeline, née Pfister, bernoise.

#### DÉCÈS.

17 août. Madeline Vouga, 74 ans, 7 mois, 17 jours, célibataire, de Cortailod.

3 sept. Georges-Henri, 5 mois, 8 jours, fils de Frédéric-Auguste Droz-du-Busset et de Adriana-Amaranthe née Droz, du Locle.

12. Françoise Frauche, 67 ans, 3 mois, 8 jours, veuve de Charles-Daniel Aubert, de Cortailod.

15. Jean Vouga, 84 ans, 9 mois, 8 jours, époux de Henriette née Vautravers, de Cortailod.

25. Emma-Louise, 10 mois, 15 jours, fille de Claude-Louis Walker et de Henriette-Alexandrine née Barbezat, soleuroise.

29. Louise-Hélène, 7 mois, 20 jours, à Benoit Schwander et à Caroline-Joséphine née Burgat, bernoise.

### Nouvelles.

**Vienne, 18 octobre.** — Toutes les diètes de l'empire sont convoquées pour le 19 octobre, à l'exception de la diète de Hongrie. L'empereur François-Joseph motive l'ajournement de la convocation de cette dernière sur l'extension qu'a prise le choléra. Il charge le conseiller aulique de Hongrie, M. de Majlath, de tout préparer pour la réunion de la diète aussitôt que la santé publique sera plus favorable. M. Majlath devra aussi exprimer la reconnaissance de l'empereur pour les services que lui ont rendus les volontaires hongrois dans la dernière guerre.

— Même date. — L'empereur est parti dans la matinée pour Brunn. S. M. a reçu hier le général Menabrea, lequel doit bientôt quitter l'Autriche et qui n'aspire pas à la légation italienne à Vienne.

Le comte Wimpfen partira ce soir, se rendant à Berlin comme envoyé autrichien.

La municipalité de Vienne a rejeté à une faible majorité la proposition d'admettre à s'établir dans la ville les jésuites expulsés de la Vénétie.

On apprend que la convention militaire saxo-prussienne a été signée hier sur la base de l'occupation de la Saxe par des garnisons mixtes. L'organisation